

Cameroun | Région de l'Extrême-Nord | Enquête sur les Intentions de Retour
Round 16 | 12 – 23 Novembre 2018



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



United Nations
CERF

Central
Emergency
Response
Fund



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société.

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations

Mission du Cameroun

Sous-Bureau de Maroua

UN House Comice

Maroua

Région de l'Extrême-Nord

Cameroun

Tél. : +237 222 29 23 00

E-mail : DTMCameroun@iom.int

Sites web : <https://ww.iom.int/fr/countries/cameroon> , <https://displacement.iom.int/cameroon> et www.GlobalDTM.info/cameroon

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation préalable de l'éditeur.



Cameroun | Enquête sur les intentions de retour

Région de l'Extrême-Nord

Round 16 | 12 – 23 Novembre 2018



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	4
2. METHODOLOGIE.....	4
3. FAITS SAILLANTS.....	5
4. INTENTIONS DE RETOUR.....	6
5. CONCLUSION.....	11

I. INTRODUCTION

Les déplacements dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, principalement le fait du conflit avec Boko Haram, restent complexes. La crise a débuté en 2014 et la région accueille toujours de nombreuses populations déplacées internes (PDI), réfugiées, et retournées. De manière croissante, les populations déplacées quittent leur lieu de déplacement pour retourner dans leur localité d'origine ou s'installer ailleurs. Soixante-quatre pour cent des retours ont ainsi été enregistrés entre 2017 et 2018, contre quatre pour cent avant 2014, 5 pour cent en 2014, 7 pour cent en 2015 et 21 pour cent en 2016. Compte tenu de cette tendance à la hausse du nombre des retours d'une période à une autre, il est important d'évaluer les intentions de retour des individus toujours déplacés afin de fournir l'assistance nécessaire à la réintégration des personnes étant déjà rentrées dans leur zone d'origine, ainsi qu'à celles qui ont l'intention de rentrer dans un futur proche.

Avec sa Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), l'OIM continue de fournir des informations essentielles sur les populations déplacées pour permettre une priorisation de l'assistance humanitaire. La DTM est mise en œuvre à plusieurs niveaux géographiques et administratives afin d'obtenir l'information la plus précise possible. Cela inclut des évaluations au niveau des départements, des arrondissements et des villages. Dans le cadre de sa DTM, l'OIM a incorporé un questionnaire visant les ménages et incluant une enquête sur les intentions de retour.

Ce rapport fournit des informations relatives aux intentions de retour des personnes déplacées internes et des réfugiés hors camp. En recueillant des informations sur les intentions de mouvement, souvent influencées par la recherche des moyens de subsistance et le manque de disponibilité de services de base sur les lieux de déplacement, et sur les raisons justifiant les intentions de retour ou de déplacement continu, le rapport permet de mieux comprendre le processus de décision des ménages déplacés quant à un potentiel retour, ainsi que les conditions nécessaires à un retour durable.

2. METHODOLOGIE



Pour ce round, cette enquête a été menée par le biais d'un questionnaire ménage du 12 au 23 novembre 2018 dans les six (6) départements de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Un total de 3 038 chefs de ménages PDIs et réfugiés hors camp ont répondu au questionnaire dans 558 localités les accueillant ; chacun représentant un ménage déplacé, ainsi reflétant un total de 20 880 personnes déplacées représentées dans cette enquête. Les répondants ont été choisis de manière aléatoire parmi la population déplacée vivant dans les localités évaluées, avec 34 pour cent des femmes chefs de ménages. Avant leur participation, les répondants se sont vus expliqués les objectifs de l'enquête ainsi que la nature volontaire de leur participation. L'échantillon a été défini en utilisant

¹ 1 907 ménages déplacés internes (13 592 individus) et 1 131 ménages réfugiés hors camp (7 288 individus).

un intervalle de confiance de 95 pour cent sur une population totale de 286 121 individus,² avec une marge d'erreur des données égale à 5 pour cent.

Par ailleurs, il faut noter que d'un round à un autre, de nouveaux déplacements sont enregistrés, au cours desquels les personnes déplacées fuient leur localité d'origine pour s'installer dans des localités non couvertes par la DTM. Par la suite, ces nouveaux lieux de déplacement sont intégrés dans les évaluations de la DTM, entraînant en conséquence une plus vaste couverture de villages affectés par les déplacements. Ceci permet de faire le suivi le plus complet possible des déplacements les populations et d'évaluer les besoins et vulnérabilités des populations déplacées, et ainsi de mieux orienter les actions humanitaires visant ces populations.

3. FAITS SAILLANTS

DÉPLACEMENTS

- La seizième collecte de données de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM – Novembre 2018) a identifié 245 725 PDI, 40 396 réfugiés hors camp et 105 906 retournés.
- 94 pour cent de la population enquêtée affirment avoir été déplacés par le conflit et 6% par des inondations et d'autres facteurs climatiques.
- Environ 31 pour cent de la population enquêtée affirme avoir été déplacée en 2018 (janvier-novembre). Le reste de la population cible a été déplacée pendant les périodes suivantes : 4 pour cent avant 2014, 5 pour cent en 2014, 7 pour cent en 2015, 21 pour cent en 2016, et 33 pour cent en 2017.
- Environ 40 pour cent des ménages déplacés internes vivent dans des communautés hôtes, 23 pour cent vivent dans des sites spontanés, 19 pour cent vivent sont retournés dans leurs habitats initiaux, 12 pour cent vivent en location, 5 pour cent dans des nouveaux domiciles personnels acquis, et 1 pour cent vivent dans des centres collectifs ou à l'aire libre.³

INTENTIONS DE RETOUR

- 26 pour cent des ménages déplacés (PDI et réfugiés hors camp) enquêtés ont indiqué leur intention de quitter leur zone actuelle de déplacement, dont 23 pour cent pour retourner dans leur localité d'origine et 3 pour cent pour se déplacer dans une localité tierce. 74% ont quant à eux indiqué leur volonté de rester dans leur localité de déplacement.
- Selon les personnes enquêtées, les trois raisons principales empêchant leur retour dans leurs localités d'origine sont : l'attente de l'évolution de la situation sécuritaire dans les localités d'origine (46%), le manque de moyens financiers pour le retour (46%), et la destruction de leur logement dans les localités d'origine (40%).⁴
- Les quatre conditions principales nécessaires au retour, selon la population enquêtée, sont : assurer la présence des forces de sécurité dans la zone d'origine (71%), bénéficier de l'aide internationale dans le village d'origine (30%), l'amélioration de l'accès aux services de base (31%), et la réhabilitation des maisons endommagées (27%).⁵

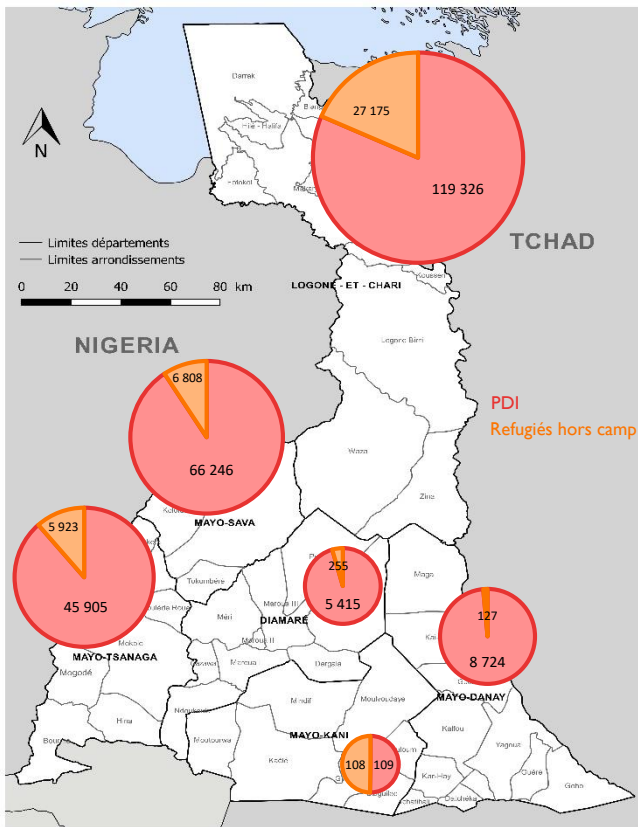
² La population déplacée est composée de 245 725 personnes déplacées internes et 40 396 réfugiés hors camp.

³ Ce pourcentage est relatif à l'ensemble des populations cibles.

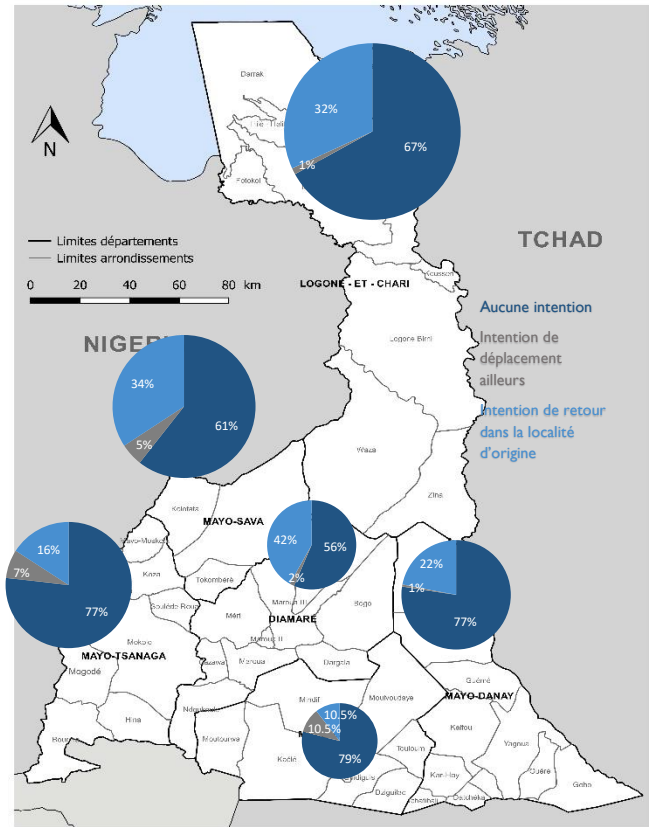
⁴ Les réponses n'étaient pas exclusives.

⁵ Les questions relatives aux raisons justifiant les intentions de retour étaient à choix multiples, avec des réponses non exclusives.

Répartition des personnes déplacées

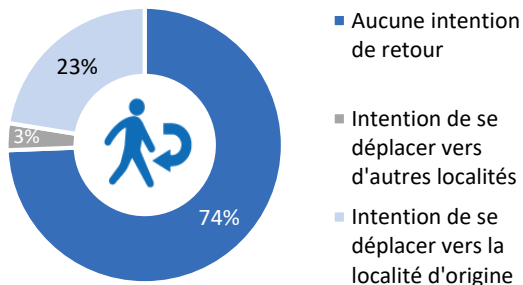


Intentions de retour par département

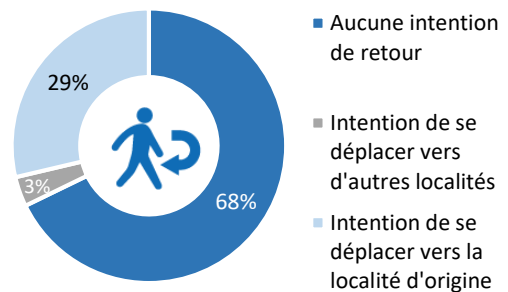


4. INTENTIONS DE RETOUR

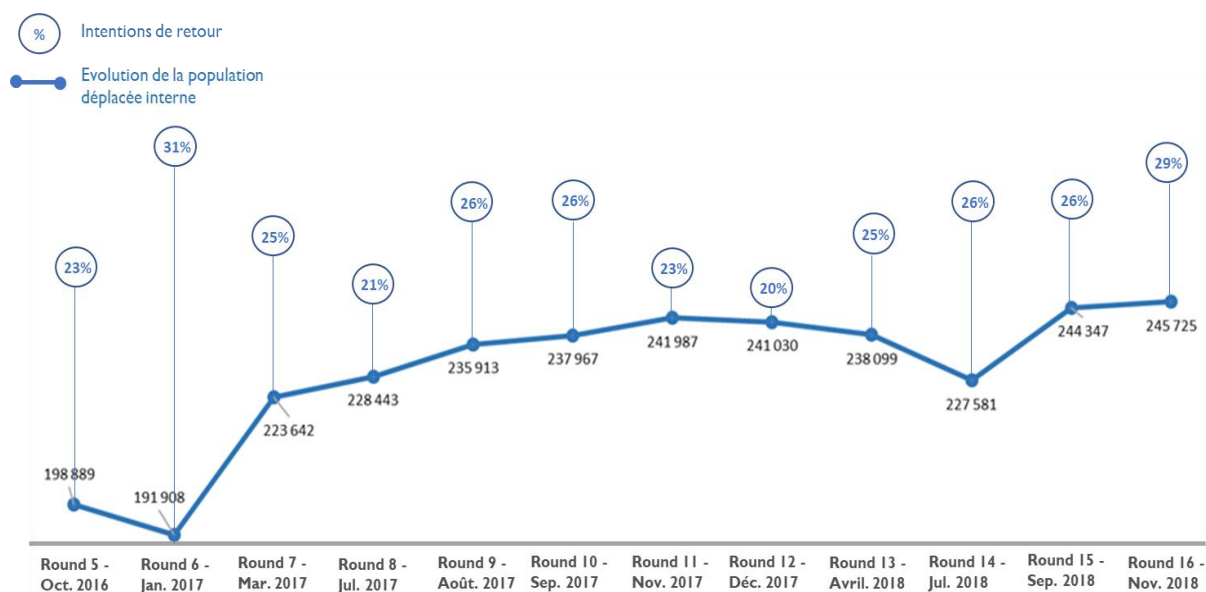
Intentions de retour des personnes déplacées internes et réfugiés hors camp



Intentions de retour des personnes déplacées internes



Evolution des intentions de retour du Round 5 (octobre 2016) au Round 16 (novembre 2018)



Un regard sur l'évolution des retours depuis le round 5 de la DTM montre que les intentions de retours des populations déplacées changent d'une période à une autre et évoluent en fonction des différents événements survenus entre ces périodes. Au round 6, en début de l'année 2017, on a eu la plus grande proportion en termes d'intentions de retour dans la localité d'origine. Cela s'est justifié le retour au calme dans certaines localités et des retours massifs ont été enregistré au round 7 (7 770) et au round 8 (14 592).

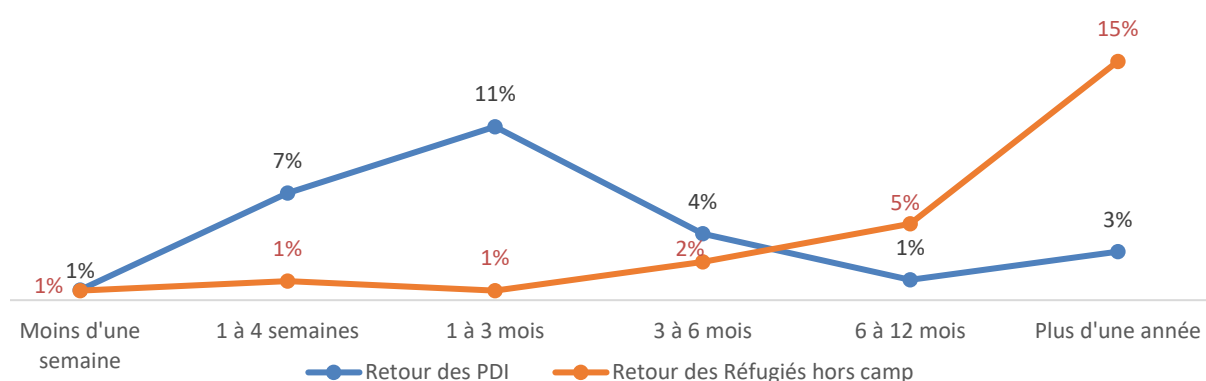
La plus faible proportion des intentions de retour depuis 2016 (20%) est survenue fin 2017 (Round 12). La faiblesse des intentions de retour est expliquée par plusieurs incursions de groupes armés et attentats-suicides qui avaient été signalés dans certains départements et localités où des enquêtes étaient prévues et qui avaient conduit de nombreuses personnes déplacées à remettre en question leur décision de retourner dans leur lieu d'origine.

Par la suite, depuis le début de l'année 2018, les proportions de retours n'ont cessé de croître. Ainsi, 36 176 personnes retournées ont été recensées entre janvier et novembre 2018.

La hausse observée est grandement influencée par des facteurs tels que :

- L'installation des bases militaires dans certaines localité de retour, qui a entraîné la baisse des incursions des groupes armés.
- La présence et l'assistance renforcées des acteurs humanitaires dans les localités de retours.

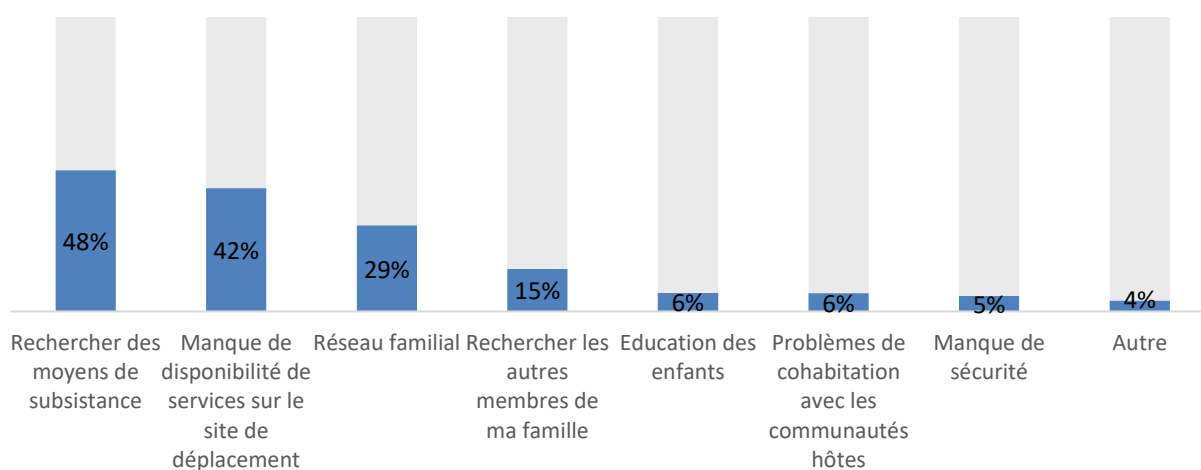
PERIODE ENVISAGEE DE RETOUR



Le nombre de ménages retournés identifiés par la DTM depuis la dernière enquête sur les intentions de retour a augmenté de 14 pour cent, passant de 13 839 à 15 763 ménages. Cette augmentation des retours concorde avec les résultats de l'évaluation de juillet 2018 lors de laquelle les personnes déplacées internes envisageaient des déplacements au plus tard six mois après cette enquête (20%).

La majorité des ménages interrogés durant cette période de novembre 2018, affirment avoir pour projet de quitter leur zone actuelle de déplacement dans un futur indéterminé (71%). Certains sont encore moins préparés et d'autres espèrent un changement positif de leur situation actuelle. Les ménages restants comptent se déplacer dans moins d'une semaine (1%), dans 1 à 4 semaines (6%), dans 1 à 3 mois (9%), dans 3 à 6 mois (4%), dans 6 à 12 mois (2%), et dans plus d'une année (6%).

RAISONS DE L'INTENTION DE DEPART DE LA ZONE DE DÉPLACEMENT

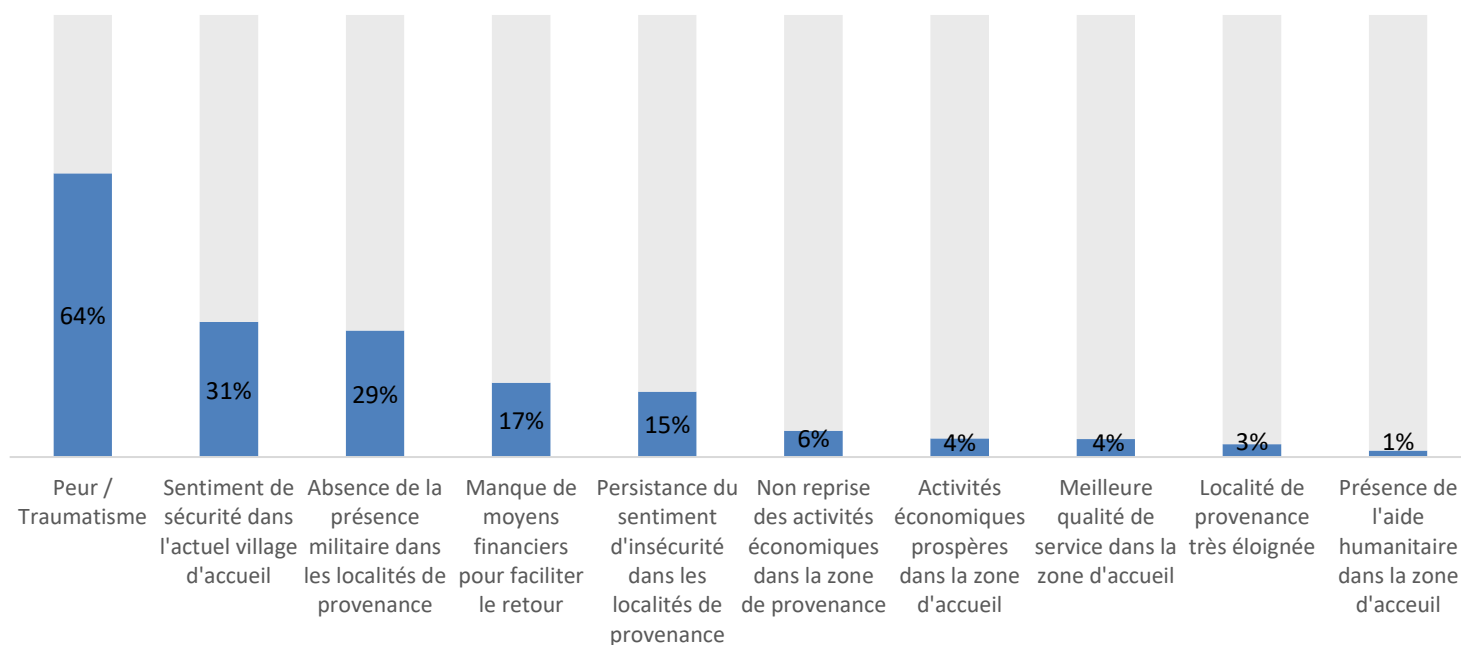


Parmi les ménages souhaitant quitter le lieu de déplacement, des évolutions importantes ont été observées depuis la dernière enquête menée dans la région de l'Extrême-Nord. Comparativement aux résultats obtenus lors de l'enquête menée en juillet 2018, on note une diminution du pourcentage de ménages déplacés qui ont l'intention de partir à la recherche de moyens de subsistance (48%, soit 7% de moins que le précédent round).

Par ailleurs, une part croissante de personnes déplacées a indiqué souhaiter quitter le lieu de déplacement à cause de l'indisponibilité des services de base dans le lieu de déplacement (42%, soit 10% de plus) ou pour rejoindre d'autres membres de la famille (29%, soit 5% de plus). Cette dernière

raison rejoint le fait que 90 pour cent des ménages interrogés déclarent avoir fui leur zone d'origine sans aucune organisation.

RAISONS MOTIVANT L'INTENTION DE RESTER DANS LA ZONE DE DÉPLACEMENT

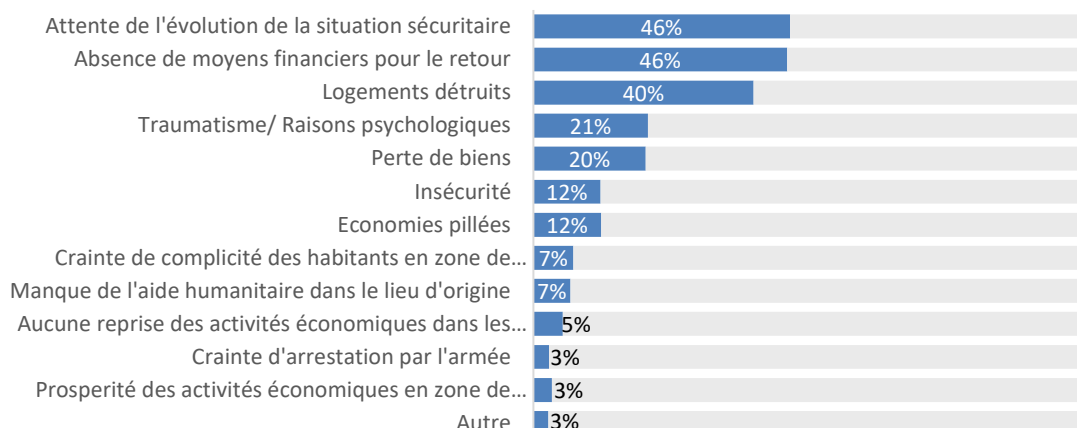


Les faits vécus dans les localités d'origine ont traumatisé et apeuré les populations déplacées. Ce facteur reste jusqu'ici la première raison justifiant la préférence de rester dans la zone actuelle de déplacement. Cette catégorie représente 64 pour cent des ménages interrogés souhaitant rester, présentant ainsi un besoin d'assistance psychologique.

Par ailleurs, 31 pour cent donnent le sentiment sécurité dans leur zone actuelle de déplacement, et 29 pour cent l'absence de militaires dans leurs localités d'origine comme raison de leur souhait de ne pas quitter le lieu de déplacement, démontrant l'importance de la dimension sécuritaire dans la décision de retourner dans la localité d'origine. Il faut aussi noter que certains (17%) n'excluent pas le fait de rentrer du moment qu'ils reçoivent un appui financier pour faciliter leur retour. Une faible minorité (1%) présente la présence de l'aide humanitaire dans la zone d'accueil comme un facteur important dans leur décision de rester.

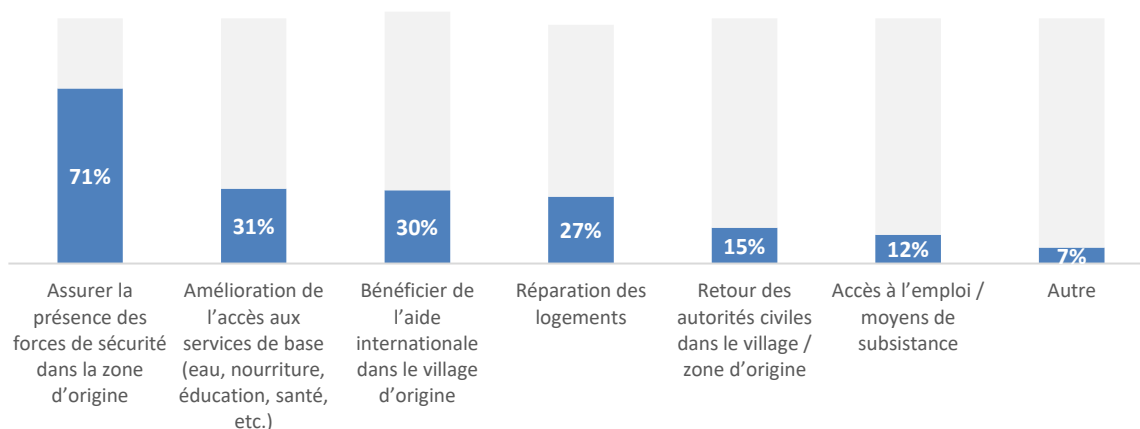
Par ailleurs, le fait que 69 pour cent des ménages interrogés soient propriétaires des logements qu'ils occupent dans leur lieu de déplacement, peut également faire montre d'une intention de s'installer sur la longue durée.

MENAGES AYANT L'INTENTION DE QUITTER LEUR ZONE DE DEPLACEMENT : RAISONS EMPECHANT LE DEPART IMMEDIAT



Les ménages ayant la volonté de quitter leur zone de déplacement restent dans l'attente de l'évolution de la situation sécuritaire dans leur localité d'origine (46%) et d'une meilleure situation financière (46%) avant de pouvoir retourner. Ces raisons restent les plus évoquées comme obstacle au retour immédiat. Il ressort dans cette catégorie que 40 pour cent des ménages ont des logements détruits dans leur zone d'origine, et 21 pour cent sont empêchés à cause du traumatisme subi ou autres raisons psychologiques.

MENAGES AYANT L'INTENTION DE RESTER DANS LEUR ZONE DE DEPLACEMENT : FACTEURS NECESSAIRES A LEUR RETOUR



La sécurité reste toujours une préoccupation majeure et la perception d'un manque de sécurité dans les zones d'origine entrave les dynamiques de retour. En effet, 71 pour cent des ménages, soit 6 pour cent de plus que la dernière enquête du mois de juillet 2018, ayant l'intention de rester dans leur zone actuelle de déplacement affirment que la présence des forces de sécurités dans leurs zones de provenance est un facteur nécessaire à un retour éventuel.

Ceci peut être expliqué par le fait que le Logone-Et-Chari et le Mayo-Sava sont les départements les plus touchés par les effets du conflit, ainsi que les départements de provenance d'un nombre important de personnes déplacées internes.

Par ailleurs, 31 pour cent des ménages demandent l'amélioration de leur accès aux services de base, 30 pour cent veulent bénéficier d'une assistance humanitaire, et 27 pour cent citent la réparation des logements.

5. CONCLUSION

Les intentions de retour se font de plus en plus ressentir dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun depuis la dernière enquête de juillet 2018. Ces tendances montrent une volonté progressive de retour des communautés affectées par la crise, dès lors que les conditions le permettent.

La communauté humanitaire continue de renforcer d'un commun effort avec l'Etat sa présence dans les zones difficiles d'accès, et notamment les zones de retour. La création des bases militaires dans certaines localités de retour a permis d'observer plusieurs mouvements de retour vers ces zones. L'augmentation des retours est justifiée dans certaines zones par des programmes de réintégration et de renforcement des programmes, notamment par l'appui à la réhabilitation des infrastructures et des logements personnels, ainsi que la revitalisation économique et l'accès aux services de base. Ces facteurs pourront garantir les retours durables.

Un autre aspect majeur influençant les intentions de retour est la situation sécuritaire. La sécurité est un facteur externe, et les acteurs humanitaires devraient continuer à fournir une assistance aux personnes déplacées afin de prévenir des retours involontaires causés par le manque de moyens de subsistance dans les lieux de déplacement.

Lors de la dernière enquête sur les intentions de retour menée en juillet 2018, 26 pour cent des ménages déplacés internes exprimaient leur volonté de retour contre 29 pour cent actuellement. Cette hausse s'explique principalement par la baisse de l'assistance humanitaire et de la protection par les forces de sécurité dans les zones de déplacement, qui incite les personnes déplacées à partir afin de trouver un moyen de subsistance ou de meilleures conditions sécuritaires. Tout en maintenant ses activités d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes, la communauté humanitaire soutient l'accompagnement au retour, ce qui pourrait permettre une redynamisation des retours pour les populations vulnérables voulant rentrer et nécessitant un accompagnement et une assistance face aux difficultés quotidiennes tant matérielles, climatiques et psychologiques.

Le retour dans leur zone d'origine étant l'une des solutions durables pour les populations déplacées, il est important que le Gouvernement et l'ensemble de la communauté humanitaire renforcent les mécanismes de relèvement précoce pour les retournés. Par ailleurs, le renforcement de l'autorité d'Etat, en particulier une présence sécuritaire accrue dans les zones potentiellement favorables au retour, l'amélioration des infrastructures sociales de base (eau, santé et éducation) et la relance économique sont autant de facteurs qui rendent durable le retour des populations déplacées dans leur zone d'origine.